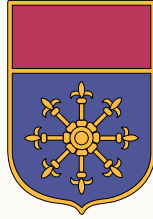




L'écho



DE FONTEVRAUD

Novembre 2022

Bulletin d'information n°4

LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Fontevristes,

La crise sanitaire mondiale est, en apparence, derrière nous. Elle laisse un souvenir amer et nous n'avons pas fini d'en découvrir les conséquences à plus ou moins longue échéance sur notre santé, notre relation à l'autre, nos choix professionnels, nos projets, nos finances.

Comme si ce monde n'avait pas suffisamment souffert, le conflit en Ukraine ajoute une douleur supplémentaire au genre humain et ravive les plaies qui semblaient être cicatrisées depuis longtemps en Europe.

Et pour comble : le ciel nous est tombé sur la tête le Samedi 04 juin. Dix minutes en plein après-midi où les cultures, les toitures, les fenêtres, les voitures ont subi l'assaut ininterrompu de grêlons gros comme des balles de ping-pong. Les dégâts ont été importants, les bâches bleues sont encore nombreuses sur les toits de nos maisons.

Enfin, quelques incendies de forêt se sont déclarés autour de Fontevraud l'Abbaye, qui ont vite été jugulés et sont restés moins ravageurs que chez nos voisins du Beaugois ou du Longuéen.

Mais contre toute attente, cette série d'infortunes n'a pas empêché de retrouver des sourires, de la bienveillance, de la solidarité entre les habitants. Face à ces éléments climatiques destructeurs, c'est avec beaucoup d'humilité et sincérité que je remercie vivement les pompiers de Fontevraud l'Abbaye et leurs collègues pour leurs multiples et efficaces interventions lors des épisodes climatiques intensifs ainsi que les artisans couvreurs qui se sont mis à pied d'œuvre avec beaucoup de réactivité et de générosité pour protéger les maisons atteintes par les grêlons.

Le 08 mai et le 14 Juillet nous avons pu, ensemble, commémorer la victoire de 1945 et notre fête nationale, et ainsi rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour que nos valeurs républicaines soient sauvegardées.

Ce fut aussi l'occasion de nous rassembler, enfin, pour un moment convivial. Durant deux ans, deux ans déjà, ces instants amicaux ont été rares. Ce fut un réel plaisir de vous retrouver !

Des temps forts ont rythmé cette année. Les élections présidentielles et les élections législatives ont eu lieu. Aujourd'hui, nous sommes nombreux à observer les travaux du gouvernement et ceux de nos deux chambres parlementaires afin d'appréhender du mieux possible l'avenir qui s'avère encore compliqué.

A Fontevraud l'Abbaye, nous n'échappons pas à cette situation récessive comme toutes les communes de France.

Toutefois, dans notre village, les projets se sont confortés tant pour les bâtiments que pour la voirie. Le cabinet médical se développe et sera plus fonctionnel. Les petits aménagements de voirie donnent satisfaction aux riverains. Les gros projets, comme les aires de stationnement publiques, avancent plus doucement mais sûrement. Le cimetière commence à évoluer vers de nouvelles concessions et son embellissement suit son cours. Les jeux pour les 3-5 ans seront très bientôt installés. L'école élémentaire a ouvert une classe cette année... Et tant d'autres projets et propositions qui donnent à notre village une perpétuelle dynamique.

Quelques activités originales se sont déroulées dans notre commune et ont profité aux plus jeunes comme au plus âgés. Ces retrouvailles entre générations sont de précieux moments d'échanges, à la plus grande joie de tous.

Cet été fut particulièrement exceptionnel. Tant sur le plan météo que sur le plan accueil de visiteurs. L'Abbaye Royale annonçait début Mai le dépassement des 200 000 visiteurs à l'année. Le week-end de l'ascension a permis à plus de 6000 touristes de fréquenter nos rues et le site de l'Abbaye (4500 en 2019). La reprise battait son plein et a atteint son apogée de Juin à Septembre avec l'accueil de 80 000 visiteurs, notamment pour la magnifique exposition « *Métamorphoses. Dans l'Art de Claude Monet* » !

Le programme des animations estivales fut considérablement riche cette année pour votre plaisir et votre loisir. Légèreté et bonne ambiance ont régné sur notre village au gré des spectacles, concerts, marchés nocturnes et de producteurs...

Vous pourrez découvrir au fil de ces pages les travaux effectués et en cours, les nouveautés et un peu d'excentricité. L'année n'est pas encore terminée, nous trouverons d'autres occasions de partager de bons moments. En fait : c'est le début d'une nouvelle aventure qui nous attend...

Sandrine LION,
Maire de Fontevraud l'Abbaye,



FONTEVRAUD L'ABBAYE



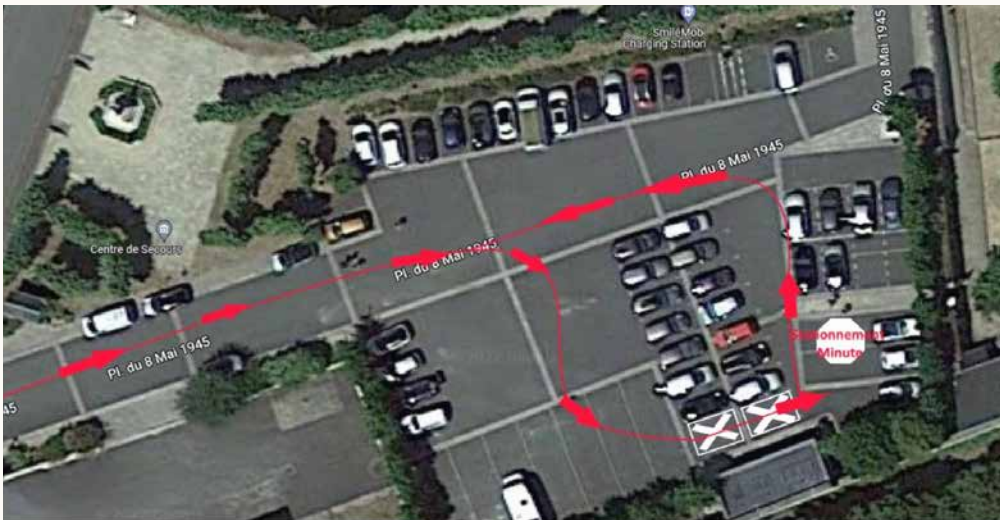
COMMISSION VOIRIE

Parking riverains place du 08 Mai

L'agrandissement du parking riverains est effectué. 5 à 6 véhicules supplémentaires peuvent y stationner. Lorsque le sol sera damé par la circulation et le stationnement des véhicules, les services techniques ajouteront des cailloux plus clairs pour uniformiser la couleur de ce parking. Les usagers de ce parking sont priés de remettre la chaîne systématiquement en place une fois qu'ils quittent le parking.



Marquage au sol



La réfection des marquages au sol a eu lieu fin avril 2022.

Elle a consisté en la remise en peinture des passages piétons, des stops et cédez le passage. Les emplacements de stationnement à la Lizandière, cité des Aman-diers, rue des Varennes, place de la fraternité (école élémentaire), place AFN et parking des Roches, ainsi que l'emplacement réservé PMR sur le côté de la Mairie ont été marqués par des clous inox scellés au sol. Les marquages aux rond points ont été réalisés en résine à froid.

Les prochaines interventions s'effectueront sur le parking du Foyer Yves Duteil et la côte menant en haut de la rue de la cité des Moulins.

La Place du 08 Mai a été modifiée dans son usage de stationnement et de circulation. Une intervention a eu lieu pour créer un couloir de circulation pour les secours vers la société de Boule de fort. En effet, aucun espace n'était prévu pour permettre la circulation et le stationnement de véhicules de secours pour les incidents et accidents pouvant intervenir sur la Place du 08 Mai. Deux places situées devant la société de Boules de fort sont réservées aux secours en priorité. Les usagers de la société et les véhicules des visiteurs peuvent stationner un temps limité sur ces places.

Nettoyage côteaux Saint Mainboeuf : chemin municipal

Bien qu'il ne soit plus praticable pour cause d'éboulement en son milieu (fontis profond), le chemin communal surplombant la rue St Mainboeuf a été nettoyé afin de ne pas envahir et dégrader les propriétés se situant en dessous. Les arbres ont été élagués, les buissons et la végétation ont été supprimés. Les branches élaguées ont été montées en fascine afin de retenir les écoulements de terre et de pierre.



Chemins partagés

Projet accepté par la précédente mandature, ce chemin reliant la rue des Varennes à la Lizandière est en phase d'achèvement. Un enrobé sera posé dès que le terrain sera suffisamment stabilisé. Les bordures en haut du chemin, face au portail de sortie des riverains, seront décalées de façon à ne pas être abimées précocement par le véhicule. Ce chemin reste un chemin municipal permettant un accès piéton prioritaire.

Dans le Chemin Saint Mainboeuf menant au coteau, l'empierrement réalisé n'est pas efficace. Les véhicules ne parviennent pas à monter le chemin sans créer des ornières. La commission Voirie poursuit son action en demandant la création de bandes de roulement en revêtement adéquat. Cela permettra aux véhicules de monter le chemin sur un revêtement stable et de laisser le milieu du chemin empierré afin de faciliter le drainage et l'absorption des eaux pluviales.



La borne de recharge vélo électrique

Elle a été installée au parc Ste Catherine et est opérationnelle. Un euro glissé dans la porte et la batterie du vélo, le téléphone portable ou encore un autre équipement électrique peut être rechargée. Quatre cases sont disponibles et 2 prises électriques ainsi que 2 prises USB par case sont disponibles.



Nouvelle piste Cyclable Fontevraud l'Abbaye-Brézé - Montreuil Bellay

A l'échelle de Fontevraud l'Abbaye, nous poursuivons nos travaux pour créer une piste Fontevraud / Montsoreau qui soit plus directe. Les terrains visés du côté Fontevraud ne sont pas appropriés car trop marécageux, en toutes saisons. L'agence technique du Département et Anjou Tourisme nous accompagnent pour porter une réflexion plus poussée sur ce bout de piste.

A la frontière avec la Vienne, c'est une piste cyclable qui s'amorce du côté de Roiffé vers le Domaine de Roiffé et le Center Parc des Trois Moutiers. Les travaux commencent à peine côté Vienne et tiennent compte des contraintes variées de circulation des véhicules, d'accotement à combler et d'espèces à protéger.

En attendant l'aboutissement de ces parcours, une nouvelle piste cyclable est aujourd'hui praticable. Elle relie

Fontevraud l'Abbaye-Brézé-Montreuil Bellay. Elle permet de rejoindre les grands itinéraires nationaux Loire à Vélo et Vélo Francette. Attendue depuis longtemps, cette piste entre Abbaye et Châteaux fait découvrir ou redécouvrir le patrimoine rural et architectural de notre territoire. L'inauguration a eu lieu le 24 mai dernier en présence des élus de l'Agglomération Saumur val de Loire poursuivant la création de cette piste, soutenus par Anjou Tourisme du Département et la Région Pays de la Loire.

Pour plus de renseignements sur les pistes cyclables de l'agglomération Saumur Val de Loire : des dépliants sont disponibles au Bureau d'Information Touristique de Fontevraud l'Abbaye et sur le site de l'Office du Tourisme de Saumur : <https://www.ot-saumur.fr> dans l'onglet Loisirs.

Problématique de stationnement

Au risque de se répéter, un grand souci de stationnement persiste dans notre village, même en dehors de la saison touristique.

Nous sommes conscients que certains quartiers sont dépourvus de place de stationnement à proximité immédiate des habitations. Pourtant, le manque de respect du code de la route, le manque de courtoisie et les incivilités sont assez frappants.

Certains riverains dont l'habitation est située sur une voie publique sont parfois confrontés à des difficultés importantes liées au stationnement sauvage d'automobilistes qui ne respectent pas la réglementation. Parfois même, certains riverains se retrouvent dans l'impossibilité de sortir leur voiture de leur garage, d'accéder à leur porte d'entrée, de sortir leur poubelle... car des véhicules sont stationnés devant ces accès. D'autres stationnent sur la chaussée en plein virage, ou directement sur une portion de route.

Les piétons courent **un réel danger** lorsque le stationnement s'effectue sur le trottoir, malgré les interdictions municipales signalées par des panneaux spécifiques ou marquages au sol. La topographie de nos rues présente des risques importants pour les piétons qui sont victimes de la situation.

Le code de la route réprime le stationnement gênant la circulation publique (stationnement d'un véhicule sur

les trottoirs ou passages réservés à la circulation des piétons), ainsi que le stationnement devant les entrées privées de riverains.

Par ailleurs, il appartient au maire de mettre en place des mesures nécessaires à la sécurité de tous. Ces mesures peuvent notamment prendre la forme d'obstacles matériels tels que des plots ou arceaux de stationnement ou la création d'emplacements adéquats lorsque c'est possible. La responsabilité du maire peut être engagée. Des arrêtés ont déjà été produits, la municipalité bénéficie régulièrement du concours de la gendarmerie pour faire respecter ces réglementations et parfois, les amendes sont envoyées.

Un effort peut être fourni par la majorité des conducteurs indécents qui stationnent leur véhicule en dehors des emplacements prévus. Un effort de courtoisie, un effort de respect pour que chacun puisse profiter de l'espace public et peut être parfois un effort pour se déplacer à pied de son véhicule vers son lieu de destination.

Nous prenons notre part en commission voirie pour travailler quartier par quartier sur des propositions rationnelles afin de soulager les trottoirs, les riverains, les piétons mais aussi les conducteurs.

Apprécieriez-vous que la chaussée soit bloquée lorsque vous conduisez ?



Pourtant, vous bloquez une voie de circulation...



CCAS ET AFFAIRES SOCIALES

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale constitué suivant procès-verbal du 18 septembre 2020 se réunit au minimum une fois par trimestre.

Goûter des aînés avec les enfants des écoles maternelles et élémentaires

Dans les colis de Noël offerts à nos aînés de plus de 75 ans, les membres du CCAS avaient glissé une carte de vœux faite par les enfants des écoles maternelles (grande section) et les enfants de l'école élémentaire.

Ces cartes ont énormément plu à nos aînés. Certains ont répondu aux enfants, d'autres pas et d'autres ont depuis créé un lien.

De ce fait, les membres du CCAS se sont rapprochés des directrices des écoles pour essayer de créer un lien intergénérationnel.

Il est envisagé de mettre en place des moments d'échange entre les jeunes et les moins jeunes de la commune autour des savoirs et des compétences de chacun (jardinage, correspondance, musique, couture, promenade, jeux, histoire, etc).

Ces interventions pourront être ponctuelles ou régulières, en fonction des envies, disponibilités et besoin de chacun.

Les membres du CCAS ont distribué les invitations faites par les enfants aux aînés de notre commune en premier lieu les plus de 75 ans puis à ceux nés de 1947 à 1952.

Deux après-midis récréatifs ont été effectués (sous le soleil) autour de jeux de société et d'un goûter préparé par les enfants le 13 mai dernier avec l'école maternelle et le 23 juin avec les écoles élémentaires.

Une quinzaine d'aînés ont participé à ces après-midis avec la participation des membres du CCAS.

Grand moment d'émotion pour tous, lorsque les enfants de la maternelle ont apporté à un aîné des gâteaux avec 80 bougies qu'il a soufflé sous les applaudissements de tous.

Bon moment de partage.

Grands remerciements aux enfants, aux aînés, aux directrices (Mesdames VINTOUSKY et LEMOINE), aux Atsems, aux membres du CCAS et bien entendu à la municipalité.



Colis de Noël 2022

Les membres du CCAS préparent comme chaque année, le colis de Noël pour nos aînés de plus de 75 ans.

Nous avons 104 personnes de plus de 75 ans résidant chez elles (chiffre arrêté au 9 septembre 2022) se répartissant en :

20 couples

19 hommes et 45 femmes

5 personnes résident à la Maison de Retraite

Surprise, attendons début décembre pour connaître le contenu de ces colis confectionnés par les membres du CCAS.

Secours d'urgence

Pour l'année 2021, le CCAS a accordé cinq secours d'urgence. Il est rappelé que les personnes désireuses d'une aide doivent en premier lieu se rapprocher de l'Assistante Sociale qui établit un dossier qui sera transmis au CCAS ensuite les administrateurs étudient le dossier et donnent leur avis favorable ou non à cette demande.

Bourse BAFA et permis de conduire

Lors de la réunion du 25 octobre 2021, les membres du CCAS ont donné leur accord pour ces deux bourses.

Pour rappel

- Bourse bafa

Le bénéficiaire devra réaliser les 3 étapes de la formation BAFA. Il accepte en contrepartie du financement de 500 € au bafa, de réaliser en qualité de bénévole :

70 heures d'animation au sein de l'ASLH de SOUZAY CHAMPIGNY, sur l'accueil de loisirs du mois de juillet, les petites vacances scolaires ou sur l'accueil des mercredis, selon les besoins de l'association et les dispositions du jeune. A définir lors de la signature de la charte.

- Permis de conduire

Le dossier complet permettra à la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE d'octroyer une bourse au permis de conduire automobile (permis B) d'un montant de 500 €

En contrepartie d'un engagement citoyen volontaire de 70 heures au sein d'un service municipal, le jeune bénéficie d'une aide au financement de son permis de conduire voiture.

Nombre de participants à l'année :

BAFA : 3 - Permis de conduire : 2

A ce jour, pas de demande de bourse BAFA.

Un dossier pour la bourse permis de conduire a été rempli par un jeune fontevriste. Cette bourse lui a été accordée et a effectué avec succès sa mission auprès des services techniques municipaux du 22 août au 2 septembre .



AFFAIRES SOCIALES - CIMETIERE

Après des mois d'attente, et de nombreuses relances : beaucoup de mouvements au cimetière. Les Pompes Funèbres de SAUMUR ont commencé les travaux fin mars - début avril

- Le 29 mars 2022 pose du nouvel ossuaire
- Le 13 avril, premières sépultures relevées sur les 17 à relever.
- La pose de 6 cavurnes a été effectuée le 11 mai.
- Le jardin du souvenir a fait l'objet d'un embellissement.
- Des bancs seront installés en différents endroits du cimetière.





COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

En lien avec les écoles et malgré les conditions sanitaires restrictives (même si celles-ci ont évolué favorablement), des projets ont perduré.

Projet citoyenneté et devoir de mémoire

Après la remarquable participation des enfants des écoles pour le 11 novembre 2021, ceux-ci ont réitéré pour la commémoration du 8 mai 1945. Un cortège d'enfants est venu déposer des fleurs aux pieds de notre monument aux morts, avant de suivre la fanfare de Varennes sur Loire en

cortège nous conduisant devant l'Ehpad pour une très belle aubade. Cette déambulation matinale s'est terminée au Foyer Yves Duteil par un verre de l'amitié tant attendu depuis plus de deux années !



Projet citoyenneté et écomobilité

Les enfants de l'école maternelle ont eu la possibilité de participer à une action menée dans le cadre du « Défi-mobilité en Pays de la Loire » entre le lundi 16 mai et le vendredi 20 mai. Cette action consiste à faire prendre conscience collectivement qu'il existe des solutions autre que la voiture pour les trajets domicile/école et école/domicile.

C'est pourquoi, suivant les jours, les enfants ont pu s'essayer :

- Au « Pédi-Bus » le lundi : Trajet à pied.
- Au « Vélo-Bus » le mardi : Trajet en vélo.
- À « l'Équi-Bus » le jeudi et le vendredi : Trajet en transport tiré par un cheval.

Merci aux agents de la municipalité et aux bénévoles qui ont aidé à sécuriser les trajets.



Un rendez-vous en fin d'année scolaire fut pris entre M^{me} Lion et M^{me} Vintousky, directrice de l'école Maternelle. Les enfants de l'école maternelle sont venus en Mairie et ont fait part de leur sentiment sur cette expérience.

Chacun d'entre eux a apprécié venir à l'école autrement qu'en voiture. Quel que soit le mode de transport : l'expérience fut plaisante et les enfants ne demandent qu'à recommencer. Toutefois, ils ont constaté que les déplacements sont compliqués par le stationnement de véhicules sur les trottoirs et parfois sur les voies de

circulation. Ils regrettent que les adultes ne respectent pas les enfants qui se déplacent à pied ou à vélo à l'école.

Au final, les enfants sont repartis munis d'un livret sur le fonctionnement de la Mairie et sur l'histoire du petit patrimoine de Fontevraud l'abbaye.

La directrice de l'école et M^{me} le Maire reprendront rendez-vous au 1^{er} trimestre pour évoquer les possibilités de pérenniser les déplacements pédi-bus, vélo-bus et équi-bus.

Projet intergénérationnel

Tous les enfants des écoles ont participé à l'élaboration de cartes de vœux de Noël à destination des aînés de notre commune. Nous pouvons dire un grand merci aux maitresses des écoles qui ont répondu présentes dans des délais courts et qui ont fait de cette initiative un franc succès.



Pour continuer cette initiative rapprochant nos aînés et nos enfants, deux après-midis rencontres ont été organisés par le CCAS : le vendredi 13 mai 2022 (école maternelle et aînés) et le jeudi 23 juin 2022 (école élémentaire et aînés).

Une nouvelle classe à l'école élémentaire à la rentrée 2022

Avec une augmentation des effectifs, le Conseil Départemental de l'Education Nationale a validé l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire. Une réorganisation des locaux a donc été réalisée en avril afin

de pouvoir créer cette nouvelle classe. Merci aux agents de la municipalité qui ont permis de faire cette réalisation dans de bonnes conditions.

Lieu d'accueil Parents/Enfants

En lien avec la Maison Départementale des Solidarités du Grand Saumurois et l'Association la Source, des familles sont accueillies pour des temps d'activités hors temps scolaires. Ces activités, à but éducatif, sont basées sur une approche artistique.

Un premier temps s'est déroulé le 12 et le 13 avril 2022 sur le thème de la création artistique. Un deuxième temps s'est effectué les 12 et 13 juillet sur le thème du modelage de la terre avec une artiste céramiste. Le troisième temps aura lieu le 03 et 04 Novembre.



CANTINE MUNICIPALE

Nouveau règlement et création d'une charte

A la rentrée scolaire 2022/2023, un nouveau règlement intérieur entrera en vigueur. L'ancien règlement intérieur est complété de nouveaux paragraphes. Une Charte du savoir-vivre et du respect mutuel sur le temps de la pause méridienne y sera aussi ajoutée. Celle-ci indique de manière non exhaustive les attendus des uns et des autres pour un temps de repas serein.



Un service unique ?

Dans la mesure où les règles sanitaires le permettront à la prochaine rentrée, un seul service pourra être proposé pour les enfants sur le temps de la pause méridienne.

Tarification

Des demandes d'informations ont été faites en début d'année 2021 et plus récemment pour étudier des possibilités de projet de tarifications. Seulement, les retours ne sont pas assez nombreux pour continuer la réflexion. La réflexion du projet prendra donc plus de temps et pourrait être compromise. En outre, il est à noter que suite aux circonstances sanitaires, le prix du repas a augmenté à la rentrée.

La municipalité a dû prendre cette décision pour faire face à l'augmentation des coûts globaux.

Il passe donc de 3.5 € à 3.7 €. Ce tarif n'avait pas bougé depuis plus de 15 ans.

Lors de la réunion cantine du 13 Septembre, ces sujets ont été abordés et les échanges avec familles usagères de la cantine scolaire ont été précis, notamment au niveau du coût restant à charge à la collectivité pour un repas (coût réel = 9,80 €, prix de vente = 3,70 €, reste à charge = 6,10 € pour la collectivité... pour l'instant).

Une nouvelle demande a été formulée pour que les familles transmettent volontairement les renseignements utiles au calcul d'une tarification différenciée car leur implication est importante dans ce type de proposition.



COMMISSION BÂTIMENTS ENVIRONNEMENT

Réfection du cabinet médical

Le cabinet d'architecte RANJARD a été choisi par la commission d'appel d'offre. Une première esquisse a été réalisée et soumise aux services de l'Architecte des Bâtiments de France. Les démarches administratives et techniques suivent leurs cours et nous laissent envisager un démarrage des travaux au printemps 2023.

Huisseries des écoles

L'Architecte des Bâtiments de France a rendu son avis mi-avril sur le rapport d'expertise de l'architecte du patrimoine qui a diagnostiqué les huisseries. Le classement du site implique en grande partie les écoles dans une réglementation architecturale spécifique. Le dossier suit son cours et connaît des évolutions intéressantes en matière d'économie d'énergie.

Lors du festival Renov +, l'école élémentaire a subi quelques tests qui ont démontré la nécessité de procéder par étape dans le processus d'isolation, ventilation et rénovation des huisseries.



Fresque réalisée par les enfants : comment isoler sa maison ?



Test des flux d'aération.
Classe fermée : les courants d'air sont nombreux !

Aménagement de la BCD à l'école élémentaire



Suite à l'annonce d'une création de poste à l'école, une nouvelle classe ouvre. Des changements ont été effectués pour accueillir les futurs élèves et enseignant, tout en conservant à l'équipe pédagogique un lieu de réunion et de réception des familles.

Ce lieu est également l'endroit convivial où les enseignants se retrouvent. La BCD est en partie devenue la classe des maîtres avec quelques aménagements utiles et l'ancienne classe des maîtres est redevenue une classe... d'élèves.

Agent de liaison « SAUR » en mairie de Fontevraud l'Abbaye

La commune s'est inscrite dans cette démarche de service à la population comme elle le fait déjà avec d'autres services (Assistante sociale, Mission Locale Emploi Jeunes...)

Nous avons ouvert à la mairie un relais information Eau en relation avec la Saur.

Nous sommes là pour vous aider, un agent prendra en considération les demandes de renseignements concernant :

Les interventions possibles de la SAUR à votre domicile. Les modalités de branchement et de raccordement aux réseaux gérés par la SAUR.

Mise à disposition de formulaires de branchement et de pose compteurs.

Accompagnement pour diverses démarches (abonnement, résiliation, renouvellement de compteur, compréhension de la facture, dématérialisation de facture, etc.)

N'oubliez pas d'apporter la dernière facture pour faciliter les démarches. Sur rendez-vous uniquement au : 02 41 51 71 21

Plus de fuites à la mairie

Le cheneau et la gouttière côté square Mocky, face à l'église, ont été changés. Ils avaient fait leur temps et le nombre de rustines ne permettait plus d'en mettre des nouvelles.



Gestion de l'eau potable et de l'assainissement à Fontevraud l'abbaye

Une attention particulière est portée par la commission environnement sur les points de captage, les points de rejet de l'eau. Des analyses de l'eau sont effectuées régulièrement sur notre commune. Elles sont publiées et accessibles en Mairie. Pour mieux comprendre les analyses mais aussi les baisses de pression, les rejets atypiques, le fonctionnement général : une visite s'est imposée au captage de la source St Robert lors du changement des filtres charbon, au château d'eau qui devient vétuste, à différents points de rejets des eaux, sur les poteaux incendies. Ces rendez-vous ont permis de détecter des dysfonctionnements qui ont été signalés à la SAUR. Les réparations sont programmées et s'effectueront par étape.



Unité de purification de l'eau de source de Fontevraud située dans l'abbaye.



Vidange château d'eau

Convention avec le CAUE

La convention avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) a été établie pour l'élaboration d'un schéma directeur de réaffectation des équipements publics. Le CAUE procédera à l'étude des usages des bâtiments publics de la commune, notamment sur le secteur Foyer Yves Duteil - Ecoles - Garderie.

Cette convention est issue d'une réflexion sur la façon d'optimiser l'occupation des bâtiments par les services publics (école, cantine, garderie) et les autres usagers (associations, locations...). Confrontée à l'augmentation d'effectifs dans les écoles, la cantine, la garderie mais également chez l'association Familles Rurales et la vétusté de certains locaux (préfabriqués de l'école) et simultanément en prise avec les protocoles sanitaires de la covid, la municipalité a dû réagir pour permettre un accueil de tous dans des conditions tendues. Mais cette situation n'est pas idéale et ne peut être durable, notamment avec l'installation de la cantine au Foyer municipal.

Le CAUE commencera son étude en septembre et proposera son schéma d'affectation

Atlas de Biodiversité Communal (ABC)

Une réunion publique avec les associations et les habitants a eu lieu le 9 mars à Montsoreau afin de recueillir les propositions et de construire le programme d'action du projet.

En juillet 2022 le projet porté par les communes de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye et le Parc Loire Anjou Touraine est lauréat de l'appel à projet ABC de l'Office Français de la Biodiversité.

Le lancement officiel du projet a été effectué 5 octobre 2022 par une réunion publique, conjointement avec les membres des deux communes au Foyer Yves Duteil. Cette démarche participative vise à connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel avec l'ensemble des habitants des communes.

Des inventaires participatifs vous seront proposés tout au long de l'année pour découvrir et vous approprier votre environnement. Plusieurs thèmes seront abordés : plantes, insectes, escargots, papillons, champignons etc. Cela nous permettra d'avoir une connaissance plus fine de notre environnement.

Nous vous informerons par intramuros, ainsi que sur le site internet au fur et à mesure des sorties programmées.



Orage de grêle



L'orage du 04 Juin qui a frappé violemment notre village de Fontevraud l'Abbaye a emprunté un couloir tel, qu'une bonne partie du village et du site de l'Abbaye a été atteinte.

Les habitants, les visiteurs, les exploitants, la faune, la flore ont été saisis par cette averse de grêlons dévastatrice.

Heureusement, il n'y a pas eu de dommages corporels graves. Cependant, les dégâts ont été considérables. Les voitures encore bosselées, les toitures bâchées, les volets criblés en témoignent encore aujourd'hui.

Passé l'état de sidération, l'inventaire des sinistres a rapidement été élaboré.

A Fontevraud l'Abbaye, plus d'une centaine de toitures (158) sur environ 600 habitations ont été endommagées, des centaines de vitrages (120) dont des vitraux de l'Abbaye Royale, des aménagements d'exploitation des entreprises, la majorité des véhicules stationnés à l'extérieur (120), les équipements en PVC

mitraillés (182). L'engorgement crée par la taille des grêlons a provoqué une mauvaise évacuation des eaux de ruissèlement et débordement de certaines fosses pluviales, la sortie de son lit du ruisseau traversant le village, des inondations de sous-sol et de cavités, des ruptures de chéneaux et gouttières occasionnant des coulées d'eau à l'intérieur des bâtiments, des ravinements du côteau amenant boue, pierres, branchages sur les voies de circulation et les surfaces privées. 100% des cultures céréalières et des vignes sur la trajectoire de la nuée ont été touchés (235ha de cultures céréalières, 20 ha de vignes) La liste est longue.

La municipalité a rapidement déposé auprès de la Préfecture une demande en catastrophe naturelle (autre que grêle car prise en charge par la plupart des contrats d'assurance) et une demande de calamité agricole auprès de la Direction Des Territoires. Ces démarches demandent un certain temps à être

accomplies (jusqu'à 18 mois). Toutefois, si elles aboutissent, ces déclarations permettront aux habitants et aux exploitants agricoles qui le nécessitent d'être accompagnés dans leurs réparations de bien ou la reprise de leur exploitation.

Dans l'attente, un conseiller en assurés a tenu une permanence afin de renseigner les personnes qui souhaitent mieux savoir ce que couvrait leur contrat d'assurance en pareille situation.

Des réunions avec le ministre de l'Agriculture, les chambres d'agriculture et viticole, les assurances, les élus du territoire.... se sont déroulées plus spécifiquement pour entamer les processus dédiés au monde agricole. Aujourd'hui, la DDT propose une aide d'urgence aux exploitants qui ont été recensés et signalés avec une perte d'exploitation jusqu'à un certain seuil.

Certains chantiers de réparation ont pu commencer. Toutefois, l'ampleur et le nombre des travaux à mener demandent des délais. Les couvreurs sont très sollicités et les matériaux ne sont pas toujours disponibles ou à un prix abordable.

La municipalité accompagne les habitants qui se lancent dans ces travaux en facilitant et accélérant du mieux possible les dossiers déposés en Mairie. En effet, certains matériaux ne sont plus compatibles avec les normes du site patrimonial et, en cas de remplacement de ces matériaux, une demande d'autorisation doit être effectuée. La différence de coût est prise pour tout ou partie en charge par les assurances dans le cadre d'une mise en conformité.

La Mairie n'échappe pas à ces règles. Les bâtiments municipaux ont été très touchés par cet orage furieux. Ce sont principalement les bâtiments scolaires qui ont été le plus atteint. Le cabinet d'expert a ouvert un dossier pour 75.000 € de dommage. Malheureusement un fort degré de vétusté sera appliqué. Nous espérons pouvoir réparer au plus vite mais il nous faut être aussi patients que chacun de vous car les délais et les coûts nous contraignent aussi.

Rénovation énergétique des bâtiments

La commune avait proposé de remplacer les huisseries des bâtiments scolaires.

Après une première étude effectuée par un menuisier, une demande d'autorisation de travaux a été déposée auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dans la mesure où une part des bâtiments est située en site classé, l'ABF nous a orienté vers un architecte du patrimoine, spécialisé en huisseries.

Ce dernier a procédé à une étude précise et détaillée du type de fenêtres, d'impostes et de portes qu'il serait possible d'installer à l'école maternelle, l'école élémentaire et la maison de l'enfance (garderie). Nous sommes en attente du rendu définitif.

L'isolation des bâtiments en ouate de cellulose pulsée dans les combles a été effectuée. Une vérification des matériels de chauffe nous a amenés à réfléchir davantage au système

de chaudière. En effet, malgré leur entretien régulier, les chaudières sont âgées, les dépôts en cuve et tuyauterie font craindre une usure accélérée des matériels. Le fioul et le gaz sont de surcroît des carburants qui n'entrent plus dans les modes éco-responsables et qui coûtent de plus en plus.

Aussi, une réflexion s'est portée sur le changement de système de chauffe des bâtiments scolaires et périscolaires. Des études ont été effectuées pour s'orienter vers le système le plus rationnel et qui tend le plus vers les objectifs environnementaux 2030 et 2050.

Nous avons sollicité les partenaires pour un accompagnement financier et technique. Une présentation aura lieu en Conseil Municipal avant la fin de l'année.

PNR

Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine a présenté le projet de charte 204-2039 en conseil municipal le 4 octobre. L'enjeu est important pour les collectivités territoriales pour l'aide et les financements possibles que le Parc régional peut apporter aux communes.

Nous attendons avec impatience les avis du comité national scientifique de la protection de la nature (CNSPN) et de la fédération des parcs régionaux qui devraient connus fin octobre. L'année 2023 sera plus administrative pour les

retours des avis de toutes les administrations concernées et les collectivités pour finir par un décret ministériel.

La commune a été lauréate de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour élaborer avec l'aide du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine un Atlas de Biodiversité Communal (ABC). En effet, notre commune a un patrimoine architectural et culturel important, mais aussi un patrimoine naturel qu'il faut mettre en valeur.

MANIFESTATIONS DE L'ETE 2022

C'est avec un très grand plaisir que nous avons organisé de nombreuses festivités durant l'été, la fréquentation des évènements par les fontevristes, nos voisins des communes environnantes et les touristes nous donne à penser que l'offre était qualitative. La communication de ces manifestations a été faite sur les nouvelles banderoles des ronds-points nord et sud de notre village, par voix d'affichage dans les commerces, sur Intramuros et par voix de presse afin de toucher un maximum de personnes. Aucune excuse pour dire : « je ne savais pas » !

Ces manifestations gratuites ont permis au plus grand nombre d'accéder à des spectacles variés et de qualité sans avoir à se déplacer. Madame le Maire et les conseillers municipaux ont été très heureux de vous rencontrer à l'occasion de ces rendez-vous.

Nous avons bénéficié d'un bel été pour nous distraire. Votre présence nombreuse et chaleureuse est un remerciement à l'ensemble des artistes venus se produire dans notre village et aux personnes qui se sont chargées de l'organisation.

Du 26 au 29 mai : EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES au presbytère par un collectif d'artistes locaux.



Du 4 au 6 juin : EXPOSITION proposée par quatre artistes - peinture abstraite.

Dimanche 12 juin : BROCANTE/VIDE GRENIER proposées par Sauvegarde du patrimoine

Samedi 18 juin RANDONNEES PEDESTRES organisées par l'amicale des Sapeurs Pompiers.

Mardi 21 juin FETE DE LA MUSIQUE



Piano en libre service, déambulation du groupe AKORDAÏA, les Vœux d'Eté autour d'un verre et le concert de Mimy

Rose et ses musiciens : *Vinz Corcuff à la guitare, Nicolas Roche à la contrebasse et Nahuel Baeza au violon.*

Petits et grands se sont retrouvés pour profiter des animations et du concert, à part l'orage qui nous a quelque peu dérangé, nous avons entendu de nombreux retours positifs donc rendez-vous l'année prochaine !

Vendredi 8 juillet 2022, MARCHÉ NOCTURNE A FONTEVRAUD



De nombreux artisans et producteurs locaux sont venus présenter leurs créations et productions pour le plus grand plaisir de tous - l'animation musicale par le groupe AKORDAÏA a contribué à créer une ambiance chaleureuse. La fréquentation a été très satisfaisante, nous souhaitons renouveler l'expérience en 2023.

Samedi 10 juillet : Petit déjeuner des carnets d'Adèle

Anne-Lise est partie de Fontevraud l'Abbaye pour un périple de douze jours qui l'ont conduite à Champtoceaux. En suivant la Loire, elle a découvert le terroir ligérien. Elle a marché de villes en villages, allant à la rencontre de producteurs locaux et de personnes prêtes à l'accueillir dans leur cuisine pour partager une recette traditionnelle, authentique ou surprenante et lui offrir le gîte pour la nuit.

Un petit déjeuner a été organisé en son honneur afin de mettre en lumière son projet. Quelques producteurs locaux

se sont installés place des Plantagenêts, l'occasion pour nous tous de déguster et acheter confitures, miel, spiruline ou encore un smoothie grâce au « vélo à smoothie » de Matthieu, il y en a qui ont essayé...tout c'est bien passé ! Pour suivre son épopée : Facebook : Les Carnets d'Adèle

Mercredis 20 & 27 juillet, LES ESCAPADES DE FONTEVRAUD



1707 La fin de l'hôpital et celui de la Montespan
Le rendez-vous incontournable des étés dans notre village, quand l'histoire locale rencontre la grande Histoire....

Samedi 22 juillet & samedi 13 août 2022 à 20H45 Concert de guitare classique - Eglise Saint Michel.

Les spectateurs présents ont été conquis par le talent, la gentillesse et l'humour de Monsieur Jean-François Reille. Qu'il soit remercié de nous avoir offert ces deux récitals de qualité.

Lundi 25 juillet 2022 CONCERT DE L'ORCHESTRE DE JEUNES DE BRISTOL

70 musiciens et choristes. Un très beau moment offert par ces jeunes artistes talentueux et sympathiques. Concerto in G Major, Mouvement I (Soliste : Alice Cui)

Vendredi 29 juillet, REPRÉSENTATION DE L'AVARE DE MOLIÈRE

Proposée par Le Théâtre Régional des Pays de la Loire dans le cadre de la «Tournée des Villages».



Mercredis 3 & 10 août, LES ESCAPADES DE FONTEVRAUD

De nombreux spectateurs ont assisté aux quatre représentations, preuve s'il en est de la qualité des textes et de l'enthousiasme des comédiennes et comédiens amateurs de tous âges.

Dimanche 4 septembre Circuits vélo & VTT + randonnées pédestres. Organisée par l'Entente Communale Sportive Montsoreau / Fontevraud

Samedi 17 septembre, LES PEINTRES DANS LA RUE - 2^{ème} édition

Nous avons accueilli 10 peintres cette année, nous les remercions tous de leur participation. Chaque artiste a choisi l'emplacement qui l'inspirait pour poser son chevalet et bénéficier d'une belle lumière puisque le soleil était au rendez-vous cette année. L'ensemble des réalisations a été exposé en fin de journée dans le jardin du presbytère. Ce fut l'occasion d'un moment de convivialité et d'échanges entre les artistes et le public venu admirer leur travail.

Samedi 17 & dimanche 18 septembre, LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Exposition à la chapelle Notre Dame de Pitié. Une belle initiative que d'ouvrir la chapelle au public, cet événement a été très apprécié des nombreux visiteurs.

Samedi 17 septembre, CONCERT DE LUC ARBOGAST

Musicien et chanteur français, contreténor, c'est d'abord une stature impressionnante et une voix, à la fois délicate et puissante, au service d'une musique inspirée d'airs et poèmes médiévaux. Il s'accompagne de grelots, d'un bouzouki irlandais et d'autres instruments anciens d'origine française, indienne...

Luc Arbogast nous emporte dans son univers et c'est un bien agréable voyage que nous avons fait en sa compagnie ce samedi soir.



Exposition à la chapelle Notre Dame de Pitié

Visite du Directeur du SDIS

Le Contrôleur général Jean-Philippe Rivière, venant de prendre ses fonctions de directeur au service départemental d'incendie et de secours du Maine-et-Loire, est venu visiter le centre de Fontevraud l'Abbaye le 7 avril 2022 en présence du lieutenant Ludovic Odiou, chef de centre, du Lieutenant-Colonel Frédéric Bordas, chef du groupement Est-Saumur, la caporale Audrey Pichon, le Caporal Kévin Bloudeau et Madame Marie-Jeanne Alcide, Conseillère municipale déléguée, représentant Madame le Maire, Sandrine Lion, retenue par d'autres obligations.



Le sport à Fontevraud

Deux activités sportives sont mises en place cette année.

QI GONG - L'EMERGENCE DU QI - Anita Poupard

Pratique douce - 2 séances sont proposées : lundi de 18h15 à 19h15 ou vendredi de 9h à 10h au foyer Yves Duteil.

FITNESS - CARDIO - FIT LOUP - Alexandre Loup

Pratique tonique - 1 séance proposée le mardi de 18h à 19h au foyer Yves Duteil

Nous souhaitons la bienvenue à Anita et Alexandre.

Pour tout renseignement et inscription, adressez-vous à la mairie de Fontevraud :

02 41 51 71 21 ou accueil-mairie.fontevraud@orange.fr

Judo Club du Bassin Saumurois

Section FONTEVRAUD pour tous les enfants à partir de 4 ans.

C'est avec un grand plaisir que nous débutons une nouvelle saison de judo. Notre sport est bien présent dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud. Notre section compte cette saison une trentaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés **tous les vendredis à la salle des fêtes Yves Duteil**.

Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral (présenté ici), élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.

Les séances sont dispensées par **éducateur sportif, diplômé d'état** toute l'année. Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.

Renseignements : 06-14-51-35-61

Salle des fêtes Y. Duteil de Fontevraud. 4-7 ans : 17h15-18h15 et 8 ans et plus : 18h30-19h30



Présentation du Qi Gong



L'association l'Emergence du Qi vous propose des séances de Qi Gong.

Le Qi Gong est un art énergétique basé sur des séries de mouvements appliquant les principes de la médecine traditionnelle chinoise. Il entretient santé et bien-être, harmonise le corps, la respiration et l'esprit. Il favorise la bonne circulation des énergies, la concentration et la mémoire. Cet art est dit énergétique car il repose sur les théories de l'énergie vitale (le qi, prononcer «tchi»), de la notion du Yin/Yang, des 5 organes/6 entrailles, des 5 éléments et des méridiens. Les séances de Qi GONG sont les lundis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 9h à 10h hors vacances scolaires à la salle Yves Duteil à Fontevraud l'Abbaye. Un calendrier est affiché à la salle. Ils sont animés par Anita POUPARD, élève 3^{ème} année de l'Ecole de l'Onde du Dragon de Nantes. La

cotisation annuelle est de 155€. Soyez les bienvenus pour un cours d'essai gratuit.

Contacts : lemergenceduqi49@gmail.com ou 06.33.78.80.84



Marielle REILLE, acupuntrice

Marielle REILLE, acupuntrice diplômée depuis 2005 est installée à Fontevraud-l'Abbaye depuis juillet 2021. Elle pratique l'énergétique chinoise dans son cabinet situé 5 place des Blatiers (Prendre la rue St Jean l'Habit à l'angle de la bijoutière Einav Benzano, vers Fontevraud le Restaurant-l'Hotel. La Place est sur la gauche, le 5 tout au fond !



L'Énergétique, qu'est-ce que c'est ?

L'énergétique traditionnelle chinoise utilise les méridiens chinois et leurs grands points pour réguler les flux d'énergie dans le corps de manière naturelle. La pratique se fait en utilisant des techniques et outils variés et adaptés à chaque patient: Moxibustion (les points sont chauffés), digitopuncture (traitement avec les doigts, sans aiguilles), acupuncture, massage et diététique. L'énergétique permet de soulager les douleurs articulaires ou tendino-musculaires, le syndrome prémenstruel, la ménopause, les troubles de la digestion, du sommeil et tous ceux liés au stress, et permet d'améliorer l'état général de la personne. Traditionnellement, cette technique est préventive. Elle est donc recommandée pour renforcer ses défenses immunitaires et dynamiser ses organes plus fragiles et ainsi éviter de tomber malade.

Information et RDV : 06 78 60 64 77 - Mail : marielle.reille@hotmail.fr - Site : www.acupuncturemaineetloire.com

DUBOIS Nathaly

Hypnothérapeute

7 avenue Rochechouart
49590 Fontevraud l'Abbaye

06 21 37 53 60
duboisypno@gmail.com

Détour historique

Il est des histoires de famille singulières, celle que je vous conte ici prend naissance dans le Béarn en passant par la prison centrale de Fontevraud.



En effet Jean-Baptiste Lassalle (1887-1966), a été Commis greffier comptable à la prison de Fontevraud de 1920 à 1928, né d'un père tourneur de boutons en Béarn, ruiné, ce dernier avait vendu son bon numéro de service militaire à un riche, et puis, revenu vivant du désastre de Sedan, s'était vu attribuer la légion d'honneur du pauvre avec pour avantages un poste de gendarme à cheval dans les Landes et les études gratuites pour ses fils en école d'enfant de troupe à St-Hyppolyte du Fort dans le Gard.

C'est ainsi que Jean-Baptiste entre dans l'administration pénitentiaire en 1910 comme surveillant commis greffier. Durant les huit années à Fontevraud, il se fait beaucoup d'amis dans la région et participe à la vie du village en tant que président de la Fontevriste société de tir. Puis prend les fonctions d'économiste à la maison centrale de Loos (1928-1934), puis à celle de Fresne jusqu'en 1938 comme sous-directeur, directeur de la maison d'éducation surveillée de Belle Isle en 1939, où il avait été envoyé pour remettre un peu d'humanité dans le relationnel suite aux révoltes et évasions des enfants.

Il semblait, en effet, l'homme approprié, car ayant lui-même vécu le contexte des collectivités d'enfants, puisqu'avec son frère, il est parti jeune en école d'enfants de troupe. Puis il prend en charge la centrale d'Eysse le 21 octobre 1940 où les prisonniers politiques sont internés en zone sud. C'est à un homme de confiance du pénitencier auquel le nouveau régime fait appel pour diriger la centrale d'Eysse le 21 octobre 1940, avant de lui confier la responsabilité de garder l'ensemble des résistants de zone sud en octobre 1943.

« Monsieur Lassalle me paraît être l'homme idoine. Ce fonctionnaire droit loyal et d'un dévouement absolu possède assez d'autorité de fermeté et de décision pour remplir la difficile mission qui va lui être confiée » conclut l'Inspecteur général dans son rapport du 5 octobre 1943. Or, ce sont précisément ces qualités qui feront de ce fonctionnaire dévoué, un auxiliaire précieux des détenus politiques dont il a la charge. S'il fait preuve de bienveillance envers les prisonniers politiques de sa circonscription dès 1941, il accepte en octobre 1943 d'accorder le régime politique aux centaines de détenus politiques qui arrivent dans son établissement.

Puis il prend en charge la centrale d'Eysse le 21 octobre 1940 où les prisonniers politiques sont internés en zone sud.

C'est à un homme de confiance du pénitencier auquel le nouveau régime fait appel pour diriger la centrale d'Eysse le 21 octobre 1940, avant de lui confier la responsabilité de garder l'ensemble des résistants de zone sud en octobre 1943.

« Monsieur Lassalle me paraît être l'homme idoine. Ce fonctionnaire droit loyal et d'un dévouement absolu possède assez d'autorité de fermeté et de décision pour remplir la difficile mission qui va lui être confiée » conclut l'Inspecteur général dans son rapport du 5 octobre 1943. Or, ce sont précisément ces qualités qui feront de ce fonctionnaire dévoué, un auxiliaire précieux des détenus politiques dont il a la charge. S'il fait preuve de bienveillance envers les prisonniers politiques de sa circonscription dès 1941, il accepte en octobre 1943 d'accorder le régime politique aux centaines de détenus politiques qui arrivent dans son établissement.

Ce fonctionnaire a éprouvé du respect, voire de la sympathie pour les résistants, mais son sens du devoir l'a sans doute poussé à leur refuser tout à la fois un traitement inhumain dicté par les circonstances et l'ouverture des portes. L'attitude du directeur a sans doute été déterminante pour une partie du personnel dont la sympathie active envers les politiques a ainsi été facilitée. Un climat de confiance s'est institué entre le directeur d'où certaines concessions accordées à un collectif de prisonniers en échange de l'ordre et de la discipline des détenus, portant contrairement aux directives reçues.

Du 9 au 11 décembre 1943 les prisonniers refusent le départ des détenus administratifs en zone nord. Les autorités de Vichy cèdent devant la détermination des détenus. Quelques jours plus tard Jean-Baptiste Lassalle demande d'être relevé de ses fonctions pour raison médicale. Mais son remplaçant par intérim va envoyer un rapport alarmant sur le libéralisme des prisonniers, dès réception il est suspendu de ses fonctions. Quelques jours plus tard 54 détenus se font la belle avec l'aide de 2 surveillants.

Jean-Baptiste Lassalle est tenu comme responsable de cette évasion. Il est recherché activement par la police et les miliciens sa tête est mise à prix, mais il sera protégé et caché jusqu'à la fin de la guerre par la résistance.

Il sera réintégré dans l'administration pénitentiaire à la direction régionale de Strasbourg jusqu'à sa retraite en 1949.

Son fils Raymond qui a été à l'école de Fontevraud de ses 6 à 14 ans avait beaucoup d'amis dans le village. Il y vient en 1940, il se cachait chez des amis à Fontevraud après une démobilisation camouflée et avant de passer en zone libre. C'est un dessinateur adroit, en outre excellent musicien, il se baladait souvent avec un crayon et un calepin, arrivant à croquer en quelques minutes un endroit ou un autre. C'est à ce moment-là qu'il a croqué quelques vues de notre cité dont cette vue de la chapelle St Mainboeuf détruite depuis et du garage du 68 rue St Mainboeuf, ces vues proviennent du même lieu le 72 avenue Rochechouart, vraisemblablement l'adresse de ses logeurs. La dernière vue prise de la butte de Chaumont vers Fontevraud d'où vient la route de Candès-Chinon actuellement sur la gauche.

Il réussit à gagner la zone libre en poussant un pneu... Croquis et histoire de la famille reproduite avec l'autorisation du descendant Mr Michel Lassalle.

Jean-Luc Ranger



Du côté de l'Opposition à Fontevraud l'abbaye

Vendredi 30 septembre 2022

Nous avons rédigé un article le 6 mai dernier mais celui-ci n'a pas été diffusé en raison de la non-parution de l'écho de Fontevraud en juin.

Nous relations à ce moment-là et depuis quelques mois auparavant, un besoin non couvert en matière de jeux pour pré-ados et adolescents mais nous savions d'ores et déjà que la mairie n'y donnerait pas suite dans les investissements 2022 parce que c'était les conseillers de l'opposition qui le proposaient d'une part, et que ce type de jeux ne semblait pas être la priorité d'autre part. Eh bien à notre grande surprise et sans explication, nous avons appris lors du conseil municipal du 4 septembre que le projet d'un city stade pour la tranche d'âge que nous mettons en avant intégrerait dès à présent la demande globale de subvention d'équipements sportifs auprès du département, de la région et de l'agence nationale du sport. Si nous en sommes satisfaits sur le fond, il est regrettable qu'il ait fallu attendre et que nos propositions n'aient pas d'emblée été retenues...

Nous faisons aussi paraître le point concernant la cantine tel que nous l'avons écrit en mai, dans la mesure où rien n'a évolué, ou rien de nouveau n'a été précisé ni en réunion de conseil municipal ni en réunion cantine en septembre sauf erreur de notre part.

« ...Un autre sujet a été sollicité par nos soins en réunion cantine auprès de Madame le Maire et de l'Adjoint aux affaires scolaires et cela dès le début de la mandature, pour une tarification sociale avec la fin d'un tarif unique des repas s'adressant à des ménages ciblés en lien avec leurs quotients familiaux. Après nous avoir rétorqué que nous n'étions pas une commune éligible au dispositif de la cantine à 1€, la mairie s'est emparée ensuite de ce dossier avec un premier questionnaire en direction des familles le 29 septembre 2021. La méthode se révélant non opérante par rapport au peu de réponses reçues, une relance a été faite aux parents d'élèves le 16 avril 2022 avec cette fois-ci un mode de réponse plus large et plus anonyme nous a-t-on assuré au dernier Conseil municipal du 3 mai...Le dossier est donc en cours. Nous voudrions vous dire que nous sommes très attachés à ce que ce projet puisse aboutir alors qu'il trouve existence dans beaucoup de villages aux alentours...Comme nous l'avons expliqué dès le départ il s'agit bien de favoriser l'égalité des chances en facilitant l'accès des familles souhaitant bénéficier de ce service public et de proposer un repas équilibré chaque jour aux enfants. On imagine bien que cela représente un coût pour la commune mais nous

savons qu'un équilibre budgétaire à moindre frais peut être trouvé dans l'ensemble des lignes budgétaires de notre commune, sans compter les subventions mobilisables. Rappelons que cette année encore notre commune a pu dégager, malgré le contexte de « crises », un excédent record. C'est tant mieux les feux sont donc au vert...

De notre côté, nous ne manquerons pas d'aider la majorité à ce que ce dossier puisse aboutir si toutefois elle rencontre d'autres difficultés. L'actualité politique nationale montre l'intérêt que porte chaque parti politique au pouvoir d'achat des familles, le prix d'un repas à la cantine est un plus. A notre échelle communale nous devons prendre aussi notre part à cet effort national. Faire gagner du pouvoir d'achat aux familles Fontevristes, est une priorité pour nous, d'autant plus en cette période où les prix s'envolent. C'est pourquoi nous espérons qu'à défaut d'une mise en place du dispositif de la cantine à 1€, la majorité consentira à proposer un tarif préférentiel selon les quotients familiaux... »

Stéphane CHARRIER
et Tatiana SAUDE

Expression de la majorité élue du conseil municipal

Je m'interroge ! Je me demande si majorité et minorité municipales assistons bien aux mêmes réunions et si nous portons bien la même attention aux questions inscrites à l'ordre du jour.

Le bulletin Municipal n'a pas pu paraître comme prévu au mois de juin car la terrible averse de grêlons a modifié les priorités. La concentration des membres du Conseil Municipal s'est orientée surtout pour prendre de vos nouvelles plutôt que vous informer sur des sujets, certes importants, mais qui n'auraient pas évoqué cet événement climatique et destructeur alors qu'il faisait partie de l'actualité récente. Ceci a été bien expliqué en Conseil Municipal de rentrée.

Les sujets sportifs et leur évolution ont

été rappelés dans le bulletin municipal en novembre 2021, les explications ont été proposées en Commission communication et cadre de vie, débattues en réunion de Finances en février 2022, en Conseil municipal lors du vote du budget. Il nous tenait à cœur de patienter pour la réfection du mini stade derrière le Foyer Yves Duteil et construire les dossiers de financements, car les jeux olympiques 2024 libèrent des budgets auprès des instances qui accompagnent les communes dans leurs projets sportifs.

De même pour le thème de la cantine et la tarification différenciée. Ce sujet a été proposé aux familles inscrites à la cantine, débattu en commission affaires scolaires, en Conseil Municipal et il figure dans les comptes rendus.

La dernière réunion cantine du 09 Septembre 2022 dédiée aux familles usagères de la cantine scolaire a permis d'expliquer à nouveau aux parents ce dispositif et de les inciter à communiquer notre souhait que les familles s'impliquent davantage pour nous permettre de travailler avec les éléments les plus justes.

Il semble que les incompréhensions soient nombreuses pour la minorité municipale. Peut être qu'une attention plus poussée lors de nos réunions ou sur les comptes rendus permettrait une approche différente ?

Nous ne sommes pas en excédent record mais nous avons bénéficié de dotations plus importantes que prévu. On ne peut confondre ces deux aspects budgétaires. Ce serait

ignorer les difficultés conjoncturelles auxquelles nous sommes tous confrontés aujourd'hui.

Oui, la pandémie et l'après covid ont coûté cher, les hausses des coûts des matières premières et de l'énergie ont un impact important sur nos finances, l'accident climatique du début de l'été implique des dépenses de réparation imprévues et nos projets continuent à avancer. Nous nous sommes fixés des objectifs que nous menons à travers des circonstances rendues compliquées par la crise nationale et internationale. Nous adaptons nos travaux, nos recherches de financements, nos programmations en fonction de l'actualité budgétaire des institutions qui nous accompagnent. Des choix s'imposeront nécessairement. Toutefois, nous nous appliquons à ne pas faire peser les surcoûts sur nos habitants. C'est une des bases de la défense du pouvoir d'achat.

Nous réfléchissons en fonction de

l'intérêt général et pas seulement en fonction d'une catégorie de personnes ou d'utilisateurs.

La révision des tarifs de la cantine n'a pas trouvé écho auprès des familles concernées qui ont été interrogées deux fois. Par ailleurs, on pourrait craindre que cette nouvelle tarification implique à court terme une révision d'autres budgets. En effet, la collectivité devrait alors supporter une charge supplémentaire si l'Etat cesse de l'accompagner. Que choisir alors ? Supprimer la programmation de la voirie et supporter des chaussées dégradées ? Diminuer le budget des écoles ou le limiter pour la garderie ? Celui des équipements ou du colis des aînés ? Augmenter drastiquement les taxes pour compenser ?

Nous abordons les problématiques sous un angle global car tout est lié. Chaque ligne comptable a une incidence sur une autre ligne. Nos projets sont construits avec une logique de communauté, dans un

équilibre où le plus grand nombre, toutes catégories confondues, est concerné. Restons bons gestionnaires, planifions nos investissements sereinement.

L'heure n'est donc ni à l'affrontement, ni à la victimisation. La minorité municipale a aussi été élue. Elle fait partie intégrante de la « Mairie » comme elle la désigne dans ses propos. Ses propositions sont entendues, débattues. Il n'est point d'aide que nous refusons. Encore faut-il qu'elle soit basée sur la bonne compréhension des informations diffusées, une attention réelle à l'ampleur et l'évolution des chantiers.

Le nombre de délibérations votées à l'unanimité depuis le début de ce mandat me conforte dans l'idée que nous pouvons, particulièrement en ce moment, être tous constructifs dans la gestion des affaires de Fontevraud l'Abbaye.

Sandrine LION

FONTEVRAUD L'ABBAYE : CITÉ BRANCHÉE

Site internet et guide pratique

Le site internet de la municipalité est actif. Vous pourrez y retrouver les actualités, les dates de fermeture de route, les infos pratiques... soit en tapant Mairie de Fontevraud l'abbaye dans la barre de recherche, soit directement à : <https://fontevraud-abbaye.fr/>

Vous pouvez emporter ces informations partout avec vous en chargeant ce QR code qui vous amènera directement sur le site de la commune depuis votre téléphone portable ou votre tablette. De même, vous pouvez accéder au Guide Pratique en scannant ce QR code :



La fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit.

Débits internet à Fontevraud-l'Abbaye :

Vitesse internet	Nbre de bâtiments	%
Plus de 500 Mb/s	4	0,5 %
Entre 100 Mb/s et 500 Mb/s	0	0 %
Entre 30 Mb/s et 100 Mb/s	8	1 %
Entre 8 Mb/s et 30 Mb/s	97	12,5 %
Entre 3 Mb/s et 8 Mb/s	578	74,7 %
Moins de 3 Mb/s	14	1,8 %
Inconnu	72	9,3 %

Évolution de l'éligibilité à la fibre optique à Fontevraud-l'Abbaye

Septembre 2021 : 534 locaux

Décembre 2021 : 762 locaux

Mars 2022 : 774 locaux

Juin 2022 : 776 locaux

Au mois de mai, 100 % du centre bourg était raccordable (de la rue Rochechouart à la rue des Potiers). Les quartiers nord (Roches, Socraie, Ecoteries) atteignaient les 80% et les quartiers Sud

(Lizandière, Varennes, Beaulieu) 60%. Aujourd'hui, 80% du village est raccordable.

Ce qui signifie qu'une fois le boîtier de déploiement de la fibre est installé à proximité de votre logement, vous pouvez contacter votre opérateur pour qu'il amène la fibre jusqu'à chez vous, selon l'offre que vous aurez choisie.

Comment savoir si vous êtes éligible ? Connectez-vous à <https://www.anjou-fibre.fr/#/test-eligibilite>.

Remplissez le nom de la commune puis la rue qui vous concerne et le numéro de votre habitation dans le cadre proposé à gauche de l'écran.

Les points verts signifient que vous êtes éligible et que vous pouvez contacter votre fournisseur internet. Les points orange signifient que les installations sont en cours.



Mots fléchés, par Jjubier

La 1 2 3 4 5 6 7

Quel est le nom de cette tourte, reconnue en 2017 plat emblématique de l'Anjou ? Cette dernière est composée de rillauds d'Anjou, d'échalotes IGP, de chenin doux, de champignons de Saumur, de tomme d'Anjou et d'une pâte brisée. Son nom provient d'un terme de patois local évoquant la « bouille » des enfants, jolie frimousse que l'on a envie d'embrasser.

<u>SUR LOIRE, ET À DOUÉ...</u>		<u>ÇA COUPE LE SOUFFLE</u>		<u>ALLERGIQUE AU POULET</u>		<u>PAYS DU KNESSET</u>		<u>ASSEMBLE PAGE PAR PAGE</u>		<u>ARRIVÉES EN PLEURANT</u>	
<u>COMMUNE DU PONT DUMNACUS</u>		<u>CHÂTEAU DE ST-GEORGES-SUR-LOIRE</u>				<u>ÉCRAN PETIT FORMAT</u>		<u>NOBLESSE</u>		<u>GARNIES DE TIGES DE MÉTAL</u>	
<u>RADIS JAPONAIS</u>			6	<u>VILLE DU LAC BLEU</u>							
<u>LA BÊTISE HUMAINE...</u>				<u>ÉRODAI</u>							
						<u>ARRIVENT À DÉCOUVERT</u>		1			
						<u>POINT CLAIR</u>					
<u>ADVERBE</u>					<u>COMMUNE DU MOULIN DE SAUTRÉ</u>					3	<u>NÉCESSAIRE POUR BOUCHER</u>
<u>LE MAINE EN FAIT PARTIE</u>					<u>HEUREUSE À L'ÉGLISE</u>						
			<u>DEVENU HORS LA LOI</u>						<u>DANS LES RÉGLES</u>		
			<u>À PROXIMITÉ DE BÉHUARD</u>						<u>A FAIT LE MUR...</u>		
<u>ROULE SUR LA RÉSERVE...</u>	5						<u>MARQUE D'INTENSITÉ</u>				
<u>CHEF DE CORPS</u>							<u>DROIT FINANCIER</u>				
				<u>PARVIENS</u>							
				<u>UN HOMME DE PAROLE</u>							
<u>VIVEMENT ATTENDU</u>		<u>METTRE AU BLOC</u>		2				<u>ENZYME</u>			
		<u>DEMANDER GRÂCE</u>									
						<u>DU BELLAY Y NAQUIT EN 1522</u>					
<u>NULLE PART AILLEURS</u>		<u>PETIT SERVICE VITAL</u>			<u>ÉVITE DES PEINES DE CHOEUR</u>						
		<u>ANGLAISE EN BOÎTE</u>			<u>COUP DE FILET</u>						
				<u>COUP D'OEIL</u>							
				<u>MESURE DE POIDS</u>							
<u>AUTEUR DE RIMIAUX (MARC)</u>			7								
<u>RAYÉE SUR LA PEAU</u>											



LES ASSOCIATIONS

La bibliothèque Robert d'Abrissel

Venez découvrir les nouveautés de la rentrée littéraire ainsi que la sélection du prix Cézam.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mercredi et samedi de 10 h à midi et le jeudi de 16 h à 18 h.

Amicale des Parents d'Elèves

L'amicale des écoles s'est réunie le vendredi 23 septembre 2022 pour son Assemblée Générale.

L'amicale a présenté ses projets de l'année scolaire passée ainsi que son bilan financier. Elle a également réélu son nouveau bureau pour cette nouvelle année 2022/2023 en présentant de nouveaux événements. Son nouveau bureau est composé :

Président : Jonathan Delumeau.

Vice-présidente : Stéphanie Charon.

Secrétaire : Audrey Idmont

Trésorière : Katia Rebillon



Club Alienor

Après de long mois d'incertitude notre club a repris ses activités récréatives, jeux divers et goûter un mercredi sur deux ainsi qu'un repas au restaurant un mercredi chaque mois.

Les spectacles et sorties extérieures organisés par les voyagistes et la Fédération ont plus de difficultés à reprendre le rythme ; Espérons qu'à la rentrée de septembre, ils nous permettront, à nouveau, de profiter de magnifiques divertissements.

Nous invitons tous les seniors fontevristes à venir nous rejoindre pour passer d'agréables moments en notre compagnie.

Notre présidente, Mauricette Ménagé, se fera un plaisir de vous renseigner au 02 41 38 40 19.

Courriel : yolande.mons@orange.fr

Loisirs pour Fontevraud

L'association Loisirs pour Fontevraud reprend ses activités :

- A partir du mardi 4 octobre : couture et Patchwork (tous les mardis)
- A partir du mardi 12 octobre : encadrement (un mardi sur deux)
- A partir du mercredi 12 octobre : dessin (3 séances par mois)

Ces activités se déroulent au Foyer Yves Duteil de 14h30 à 17h.

Renseignements et inscriptions sur place.

Le bureau : Présidente - M^{me} DEROUINEAU, Trésorière - M^{me} BAILLARGEAU, Secrétaire - M^{me} LHOMMÉDÉ.

Ligériens de Cœur



Recherche de bénévoles :

L'association « Ligériens de Cœur » a besoin de vous pour animer les activités proposées aux habitants de l'EVS (Espace de Vie Sociale) intercommunal de la Côte saumuroise.

Ainsi, nous recherchons des bénévoles pour :

1. Aider les élèves de primaires et les collégiens à faire leurs devoirs,
2. Réparer les objets du quotidien (petit électroménager, électronique, jouet, vélo, vêtement, etc...) dans notre atelier de co-réparation,
3. Tenir le stand Circulivre le 1^{er} dimanche de chaque mois sur le marché de Montsoreau,
4. Organiser la logistique des concerts IMLI.
5. Participer aux tâches du Jardin partagé et de la Serre solidaire et à l'animation de la Fête de la nature
6. Conduire les personnes isolées, âgées ou n'ayant pas de moyen de locomotion pour tout besoin de la vie courante (démarche administratives, rendez-vous médicaux, cinéma, marché, etc...)

Si l'une de ces activités vous intéresse, écrivez-nous via notre page « Contact » sur le site de l'association « <https://ligeriensdecœur.fr/> » ou directement à l'activité via l'adresse mail qui lui est dédiée.

Accompagnement scolaire 2022-2023 :

Cette année, l'accompagnement scolaire a repris son activité à la bibliothèque de Turquant pour les collégiens dès le 13 septembre, de 17h15 à 18h30.

Les élèves du primaire bénéficieront de l'accompagnement scolaire sur les sites de

1. Fontevraud l'Abbaye (bibliothèque de l'école), les mardis à partir du 4 octobre, de 16h30 à 17h30.

Attention, le nombre d'inscriptions est limité à 20 élèves

2. Turquant (salle Michel Grégoire) les mardis à partir du 27 septembre, de 17h15 à 18h.

La fiche d'inscription est disponible sur le site web de l'association, dans la page dédiée à l'accompagnement scolaire.

Cette fiche d'inscription devra être remise, au plus tard par l'élève à son arrivée.

Vous pouvez contacter la responsable de l'activité à cette adresse mail accompagnementscolaire@ligeriensdecœur.fr, pour lui :

- Demander de plus amples informations
- Transmettre la fiche d'inscription remplie
- Proposer votre souhait de participer à l'accompagnement des élèves
- 20 enfants, proposés par leur institutrice respective, selon leurs besoins, peuvent être pris en charge par 12 bénévoles qui se chargent aussi d'assurer une étude surveillée. Tout cela dans le but de favoriser la réussite scolaire de chacun d'eux.

Atelier co-réparation :

L'atelier de co-réparation reprendra son activité le 15 octobre 2022, de 9h à 12h, au foyer socio-culturel de Montsoreau.

Si vous êtes disponible une 1/2 journée, le 3ème samedi des mois pairs, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail « coreparation@ligeriensdecœur.fr » pour nous faire part de votre participation active, en précisant le(s) domaine(s) d'intervention que vous privilégiez (petit électroménager, couture, électronique, etc...)

Le dernier atelier de cette année aura lieu dans la salle du Moulin à Champigny le 17 décembre.

Circul'livre :

Toute l'équipe de Circul'livre sera heureuse de vous rencontrer les dimanches 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2022 sur le marché de Montsoreau pour échanger et vous informer sur les activités proposées par l'association « Ligériens de Cœur ».

Vous pourrez également repartir avec des livres mis gracieusement à votre disposition.

Transport solidaire :

Le service proposé rencontre un franc succès, nous recevons, en moyenne deux nouvelles inscriptions au service, par mois. Aussi nous faisons appel à de nouveaux bénévoles qui accepteraient d'accompagner les bénéficiaires, sans moyen de locomotion, à leurs rendez-vous médicaux ou aux courses.

Pour les personnes intéressées, prendre contact avec l'association au 06 59 24 17 76.

Tiers-lieu de la Côte saumuroise pour faire quoi ?

L'association « Ligériens de Cœur » en partenariat avec Familles Rurales Association Loire et Coteau remercient les lecteurs de l'Echo de Fontevraud pour les réponses qu'ils voudront bien apporter au questionnaire que nous leur soumettons.

Vos réponses nous permettront de :

1. Cibler vos principales préoccupations et besoins
2. Déterminer la destination des locaux du futur lieu intermédiaire entre vous et vos associations, vos artisans et entreprises implantés sur le territoire de la Côte saumuroise et inversement.

RENTREE 2022



C'est un vrai plaisir de nous retrouver pour une nouvelle année de chant à Fontevraud l'Abbaye.

Les concerts ont repris au premier semestre 2022 :

30 avril Vernoi-le-Fourrier : 300 personnes ont assisté au concert organisé à l'occasion de la fin des travaux de rénovation de l'église.

7 & 8 MAI : Festival Les Joyeuseries à La Chaussée Saint Victor près de Blois, quatre concerts sur deux jours, un accueil extraordinaire de la part des organisateurs et des bénévoles, un très bon moment, de belles rencontres avec le public : un ténor ayant fait le conservatoire qui poussait la note avec nous, quatre sœurs chantant du Gospel nous ont rejoint pour des solos, un groupe de femmes de l'association VIVRE ENSEMBLE de Saint-Etienne qui ont retardé leur départ pour assister au premier concert du dimanche, des enfants qui dansent au rythme du gospel, le tout sous un soleil éclatant, un pur bonheur !

2 juillet : VILLEBERNIER - Eglise Saint Mainboeuf

9 juillet : VARENNES SUR LOIRE – Animation lors du baptême de Sofia, une jeune fontevriste.

Des projets à venir : plusieurs concerts dans la région d'ici la fin de l'année, une participation au Téléthon organisé à Fontevraud l'Abbaye le 3 décembre 2022 et la participation au festival **JOY CONNECTION** à Pornichet : Pop Musique française et chorales Gospel.

Les chorales Gospel proposeront leur répertoire aux festivaliers dans la journée et participeront en soirée au concert Pop en tant que choristes. Nous devrions former un chœur d'environ 160 personnes sous la direction de Franck Castellano, chef de chœur des **CHŒURS DU SUD**. Cet événement initialement prévu en 2022 a dû être reporté, il se tiendra à Pornichet le 23 mai 2023.

Les projets ne manquent donc pas, la convivialité est au rendez-vous et nous accueillons de nouvelles recrues avec plaisir. Vous pouvez assister à une répétition le jeudi soir à partir de 20h20 au foyer Yves Duteil, l'invitation est lancée et n'oubliez pas... tout le monde sait chanter !

HAPPY GOSPEL aime se produire en public afin d'animer vos moments festifs. Si vous connaissez des municipalités, des comités des fêtes, des associations, des personnes privées qui souhaitent un ou des concerts, merci de nous transmettre leurs coordonnées à l'adresse suivante, nous ne manquerons pas de les contacter, merci.



Elye.caro@hotmail.com

Présidente : Caroline Page 06 11 14 06 58

Vice-Présidente : Cécile Brunet 06 59 80 91 39

Suivez-nous sur Facebook : Happy Gospel

La subvention versée par la municipalité et la mise à disposition de la salle du Foyer Yves Duteil pour nos répétitions sont une aide précieuse, nous remercions la municipalité et Madame le Maire Sandrine Lion pour son soutien péréne.

Musicalement vôtre.



AAPPMA Candes-Saint-Martin



LES BROCHETONS CANDAIS

C'est une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) dont le siège se situe à la mairie de Candes-Saint-Martin. Elle dépend de la fédération de pêche d'Indre et Loire. Son président en est Romain DERLON à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'AAPPMA compte 329 adhérents en 2021.

Elle dispose de quatre dépositaires pour la vente des cartes de pêche : L'Onde Viennoise à Candes-Saint-Martin, la boulangerie Grelier à Savigny-en-Véron, le Relais du Vélors à Beaumont-en-Véron et l'agence postale à St Germain sur Vienne. Il est possible également de prendre son permis directement sur le site www.cartedepeche.fr en précisant son adhésion à l'AAPPMA de Candes. L'association a pour objet :

1. De détenir et de gérer des droits de pêche sur deux lots situés sur la Vienne en amont de la confluence de celle-ci et de la Loire sur une dizaine de kilomètres.
2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, par la lutte contre le braconnage, la lutte contre l'altération des milieux aquatiques et la pollution pour la sauvegarde la protection et la restauration de la biodiversité.
3. D'élaborer et de mettre en oeuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions de sur-

veillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche.

4. De mettre en oeuvre des actions de développement du loisir pêche.
5. D'effectuer, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels : la constitution de réserves, l'aménagement de frayères, la récupération de poissons isolés par les crues, l'aménagement de parcours, l'élimination de plantes invasives et tout autre action jugée nécessaire.
6. De mener des actions d'information en matière : de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, d'environnement, de développement durable et de biodiversité. Elle dispose pour cela d'une part sur les cartes de pêche vendues par l'AAPPMA que la fédération de pêche lui reverse.

L'association informe ses adhérents de manière à leur permettre une participation active : réunion du bureau et du conseil d'administration régulières et d'une assemblée générale annuelle.

Les cartes 2023 sont accessibles dès le 15 décembre 2022.



Familles Rurales Loire et Coteau

Depuis la rentrée, l'association compte 3 nouveaux salariés en CDI et leur souhaite la bienvenue :

- Arthur Mousseaux : animateur jeunesse
- Cathy Bossard : référente et directrice jeunesse
- Amandine Lechauve : animatrice enfance

Accueils de loisirs :

Enfance :

«Les P'tites Fripouilles», accueille vos enfants de 3 à 9 ans, au 2 rue Saumuroise, à Souzay-Champigny.

Jeunesse :

«La Passerelle» et le « Décllic », accueillent les jeunes de 9 à 17 ans, au 27 rue des Abbesses à Montsoreau ou au foyer Yves Duteil à Fontevraud-l'Abbaye.

Toutes les informations, programmes d'animation, dossiers d'inscription, fonctionnement etc. sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'association :

www.loire-et-coteau.fr

Pour l'enfance : M^{me} Cousyn : 06 07 71 61 87

ou afr.animationenfance@gmail.com

Pour la jeunesse : M^{me} Bossard : 06 64 12 94 47

ou afr.animationjeunesse@gmail.com

Autofinancements :

Les jeunes et leurs animateurs organisent différentes actions pour financer leurs activités, projets ou achats de matériel.

Les jeunes pressent, mettent en bouteille et vendent leur jus de pomme (3€ la bouteille). Pour toute commande, contacter Cathy Bossard.

Chaque mois : Vente de pizzas en partenariat avec Auroy de la Pizza.

En décembre : Vente de chocolats bio.

Les bons de commande sont disponibles dans les accueils de loisirs et en ligne sur le site de l'association, rubrique «autofinancements».

fontevristes afin d'organiser une journée d'animations pour le TELETHON du 3 décembre 2022 et récolter des fonds. Un grand nombre d'associations a répondu présent et nous les en remercions. Trois réunions ont déjà eu lieu en avril, mai et septembre. Les idées ne manquent pas, chaque association prendra en charge l'activité qu'elle a proposée, il devrait y en avoir pour tous les goûts, sportifs, ludiques, culinaires, musicaux....

Les activités se dérouleront dans et autour du foyer Yves

Duteil, petits et grands sont invités à participer pour passer un bon moment et soutenir la recherche

ON COMPTE SUR VOUS

Une soirée dansante devrait clore cette journée festive ! Dans ce cadre, le Club Aliénor organise le **jeudi 17 novembre** à 14h30 un concours de belote. Ouvert à tous, il aura lieu au foyer Yves Duteil

La société des Tilleuls organisera un tournoi de Belote le **vendredi 2 décembre 2022 à 19h30** à la société, place du 8 mai, 1 € par participant sera reversé à l'AFM TELETHON. Inscriptions à partir de 19h. Démarrage à 20h.

FAMILLES RURALES, QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



Des questions ?

Contactez votre association :

Familles Rurales Loire et Coteau

Adresse : 27 rue des Abbesses, à Montsoreau

Tel : 06.64.12.94.47 (du mardi au vendredi)



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

ESPACE NUMÉRIQUE

Besoin d'un accès libre à du matériel informatique ?
D'une connexion Internet ? D'une formation au numérique ?
D'un accompagnement individuel dans vos démarches en ligne ?

Le numérique pour tous avec Familles Rurales.
Renseignez-vous auprès de votre association locale.



www.famillesrurales.org
www.webdesfamilles.fr

Membrane de Familles Rurales, Fédération nationale, reconnue d'utilité publique

Avec le soutien de :



Pour répondre aux défis actuels du numérique, Familles Rurales propose et anime sur tout le territoire des ateliers numériques. + de 200 associations Familles Rurales et près de 400 aidants numériques interviennent partout en France pour vous accompagner, individuellement ou en atelier collectif vers le numérique.

Pour trouver un espace numérique près de chez vous : <https://www.webdesfamilles.fr>

LES MODALITÉS DE NOTRE SERVICE NUMÉRIQUE

Pour qui ?

Nos actions s'adressent à l'ensemble de la population issue des territoires ruraux. Que vous ayez simplement besoin d'une connexion, d'un outil informatique ou que vous ayez besoin d'un accompagnement aux outils et usages numériques, Familles Rurales répondra à vos attentes.

Quels services ?

- un accès libre à de l'équipement informatique (mise à disposition ou prêt de matériel),
- du soutien individualisé aux démarches en ligne,
- des ateliers de formation : utilisation de l'outil informatique, démarches en ligne, éducation et prévention aux usages du numérique, atelier photo, initiation à la programmation....

Qui sont nos aidants numériques ?

Nos aidants numériques sont :

- des salariés,
- des bénévoles,
- des volontaires.

Ils ont deux missions principales : vous former aux usages du numérique et vous accompagner dans vos démarches en ligne. Ils animent également d'autres initiatives en lien avec le numérique : ateliers autour de la parentalité numérique, de l'Éducation aux Médias et à l'Information...



Familles Rurales s'attache à accompagner de manière continue ses aidants numériques grâce à des formations régulières, l'intégration à un réseau interne pour échanger sur les bonnes pratiques et développer de nouveaux projets, la mise à disposition de ressources pédagogiques et pratiques.

Quels tarifs ?

- un accès libre et gratuit aux outils informatiques (ordinateurs et/ou tablettes),
- un accompagnement gratuit pour vos démarches administratives en ligne,
- des tarifs à prix associatifs pour des ateliers numériques et des formations au numérique (initiation à l'outil informatique, parentalité numérique, protection de ses données...).

HORAIRE DE NOTRE ESPACE NUMÉRIQUE

Mardis et jeudis de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)
Sur rendez-vous uniquement :
06.64.12.94.47
(du mardi au vendredi)

Accueil personnalisé
exprimez vos besoins
lors du rendez-vous

Au foyer des jeunes du Déclit, 27
rue des Abbesses, à Montsoreau.



Ehpad Aliénor d'Aquitaine

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

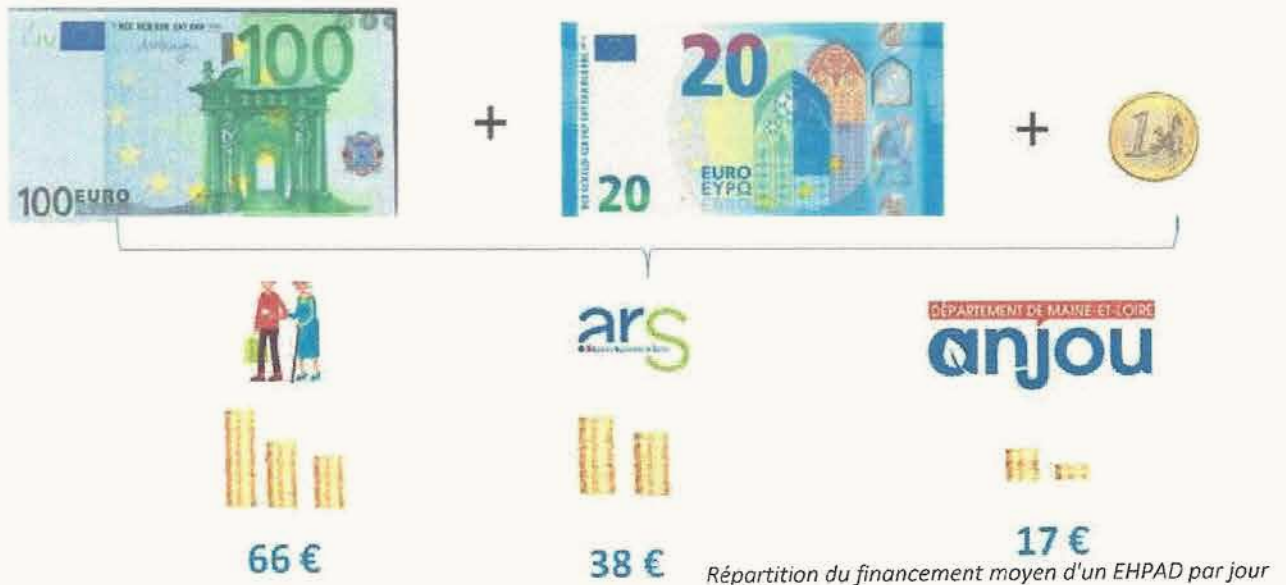


L'Ehpad Aliénor d'Aquitaine, situé à Fontevraud-l'Abbaye, fonctionne sous l'égide du Centre Intercommunal d'Action Sociale du canton de Saumur Sud, composé d'élus des communes d'Artannes-sur-Thouet, Bellevigne-les-Châteaux, Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Rou-Marson, Souzay-Champigny, Turquant, Varrains, Verrie.

La structure accueille, en hébergement permanent, 68 personnes âgées de 60 ans et plus, valides ou n'ayant plus leur autonomie de vie, et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante et une aide dans les actes de la vie quotidienne.

La résidence est médicalisée, habilitée à l'aide sociale, à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et à l'Allocation au Logement Social (ALS).

Mais au fait, savez-vous comment est financé un EHPAD ?



Le budget des EHPAD est segmenté en trois sections :

- La **section soins**, prise en charge par la sécurité sociale, permet de financer le personnel soignant et les équipements médicaux.
- La **section dépendance**, financée par le département de Maine-et-Loire, est attribuée aux prestations d'aide et de surveillance.
- Enfin, la **section hébergement**, financée par le résident, couvre les frais d'hôtellerie, de restauration et d'animation.

EHPAD Aliénor d'Aquitaine
 19, place du Grand Clos - 49590 FONTEVRAUD-L'ABBAYE
 Tél. 02 41 52 02 11 - alienor.aquitaine@wanadoo.fr

Retour sur la manifestation organisée par la Fnadepa le 4 octobre 2022 pour une réforme ambitieuse de l'accompagnement du Grand âge via une loi éponyme. Cette mobilisation nationale a rassemblé 18000 personnes (personnes âgées et leurs familles, bénévoles, élus et professionnels) en visioconférence autour d'un même message "Les vieux méritent mieux !".





Agenda des animations 2022

Hop, tous en balade !



Envie de partir à la découverte des patrimoines du territoire ? Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vous propose une sélection de sorties gourmandes, nocturnes, au fil de l'eau. Sans oublier les ateliers pour découvrir les savoir-faire. **Habitants du Parc, l'agenda des animations est fait pour vous ! Il est un outil indispensable pour des vacances et week-ends réussis.**



Des découvertes privilégiées de l'Anjou et de la Touraine

Cette année, ce sont plus de **183 sorties accompagnées** qui vous invitent à partir à la rencontre de la nature et du patrimoine du Parc Loire-Anjou-Touraine ! Des animateurs expérimentés vous accueillent pour une découverte privilégiée du territoire et des moments de convivialité.



Au fil des saisons, éveillez vos papilles avec une balade-dégustation dans le vignoble, laissez-vous bercer par les eaux au cours d'une croisière sur la Loire, partez en forêt à la recherche de champignons ou encore plongez dans la peau d'un peintre ou d'un potier le temps d'une initiation. Un pictogramme vous indique les animations dédiées aux familles. Sans oublier la rubrique « développement durable » qui regroupe des ateliers bricolage, chantiers participatifs... Et bien plus encore dans **l'Agenda des animations !**



Un programme unique et original

Protéger et faire vivre les patrimoines est une des missions du Parc. L'agenda des animations s'inscrit dans cette logique. Les sorties sont testées par le Parc. Elles sont réalisées par des partenaires locaux passionnés qui s'impliquent à nos côtés dans une démarche professionnelle. Ils vous garantissent un accueil personnalisé et des animations de qualité. Certains bénéficient de la marque « **Valeurs Parc naturel régional** », qui distingue leur engagement pour la protection de l'environnement, une économie locale plus solidaire, le bien-être de tous.

Où trouver l'agenda des animations ?

L'agenda des animations est disponible sur simple demande et gratuitement à la Maison du Parc, dans les Offices de Tourisme du territoire et ceux d'Angers, Loudun, Thouars et Tours, sites partenaires...

Retrouvez l'agenda en ligne ou téléchargez-le gratuitement sur :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr/lagenda

Conseils pour l'entretien d'un fossé ou d'un ruisseau comme l'Arceau



Ce que dit la loi :

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant de sa propriété, il doit entretenir son fossé régulièrement afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé ou cours d'eau (article 640 et 641 du Code Civil).

Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant entraver l'écoulement dans les fossés. Ceci est, puni d'une contravention de 5^{ème} classe selon l'article R216-13 du code de l'environnement.

Pour un fossé situé en limite de parcelle, l'entretien doit être assuré à part égale entre les 2 propriétaires en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté (article 666 et 667 du Code Civil).

Ce que dit le bon sens :

Les opérations d'entretien à mener sont :

Le ramassage de feuilles mortes, branches d'arbres, débris pouvant gêner les écoulements, ainsi que le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissements, buses et grilles, idéalement 2 fois par an au printemps et début d'hiver afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques.

Pour les berges, il faut conserver les végétaux en haut de crête (arbustes, grands arbres), conserver la végétation sur les flancs pour aider à leur stabilisation, éviter qu'elles ne s'écroulent, cette végétation doit être entretenue par la fauche ou broyage hors de la période de reproduction de la faune et de la flore qui s'étend pour la plupart des espèces entre la fin mars et début juillet, ce qui préserve la diversité biologique.



Ce qu'il faut absolument éviter :

Rectifier ou recalibrer le fossé ou ruisseau, c'est-à-dire pas de surcreusement par rapport au fond initial ni décaper la couche superficielle du sol.

Désherber manuellement ou chimiquement à moins de 5 m du fossé.

Couvrir de bâches les flancs du fossé ou ruisseau

Pollutions aux lingettes

Attention les lingettes dites biodégradables ne le sont pas instantanément. Ne les mettez pas dans les toilettes mais plutôt à la poubelle ce qui leur convient nettement mieux ! En effet elles sont composées de fibres synthétiques très résistantes, elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel du fait de leur composition chimique.

Dans les canalisations elles s'amalgament, aussi bien chez vous (risque de débordement dans l'habitation) que dans les égouts et finissent par obstruer les canalisations, filtres et grilles à l'entrée de la station d'épuration ainsi que les stations de relevage, **c'est ce qui se passe à Fontevraud actuellement la station de relevage rue des Varennes ne peut pas fonctionner normalement, des effluents se déversent très régulièrement dans le fossé en contrebas ce qui est très nocif pour la biodiversité et pour les conditions sanitaires.**

Mais il n'y a pas qu'elles, les protections hygiéniques, cotons-tiges, mouchoirs, essuie-tout ne conviennent pas dans les toilettes ainsi que tous produits chimiques comme désinfectants, peintures, vernis, hydrocarbures, insecticides, huiles de vidange, fritures, médicaments,

solvants.

Bien évidemment la maintenance de ce genre de problème a une incidence financière qui se retrouve forcément sur votre facture d'eau.

Merci de ne plus mettre de lingettes entre autres dans vos toilettes.



ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE



Définition de l'accompagnement global

L'accompagnement global tel que le préconisait Bertrand Schwartz, fondateur des Missions Locales en 1982, traite tous les aspects de la vie sociale et individuelle des jeunes. C'est ainsi que l'insertion professionnelle est liée à l'insertion sociale, et que le traitement des questions d'orientation, de formation, de mobilité, de logement, de santé, ou l'accès à la culture et aux loisirs est absolument nécessaire à la réussite d'un parcours d'insertion professionnelle. Cette approche globale que les Missions Locales mettent en oeuvre depuis 40 ans permet de lever les freins et obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active de manière efficace et durable.



Les Missions Locales Un réseau structuré

Les 436 Missions Locales de France mettent au service des jeunes et des entreprises plus de 6800 lieux d'accueil.

Avec une structuration régionale et nationale (UNML - Union Nationale des Missions Locales)



10
Lieux d'accueil

1918
Jeunes accompagnés

705
Jeunes en 1er accueil

993
jeunes en situation emploi

652
jeunes en dispositif
d'accompagnement

Solution grille

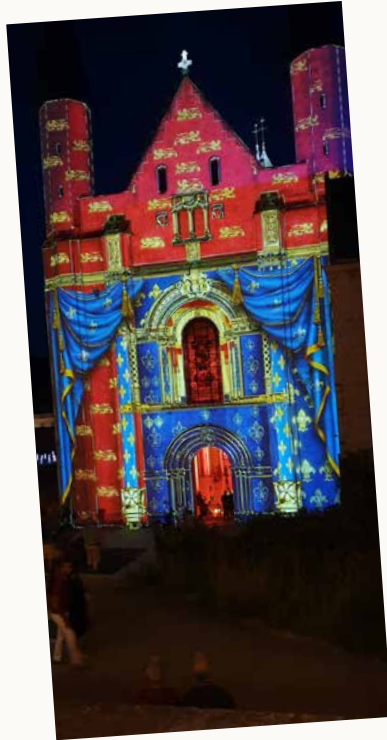
	L		A		A		I		R		N
L	E	S	P	O	N	T	S	D	E	C	E
	S	E	N		A	V	R	I	L	L	E
E	R	R	E	U	R		A	G	I	O	S
	O	R	E	S		F	E	N	E	U	
U	S	A		A	B	O	L	I		T	E
	I	N	D	I	E	N		T	R	E	S
T	E	T	E		A	C	C	E	D	E	S
	R		N	O	T	E	R		A	S	E
E	S	P	E	R	E						
		R	E	A		L	A				
I	C	I		C	L	I	N				
	L	E	C	L	E	R	C				
V	E	R	G	E	T	E	E				

Mot-mystère:
La GOULINE

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES (DÉCEMBRE 2021-MAI 2022)







Cérémonie des Vœux 2022-2023

La municipalité vous invite
à la cérémonie des vœux
LE 17 JANVIER 2023 À 19H
au Foyer Yves Duteil



Mairie de FONTEVRAUD L'ABBAYE

1, place des Plantagenêts

Tél. 02 41 51 71 21

mairie@fontevraud-abbaye.fr

www.fontevraud-abbaye.fr

Ouvert les lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.



IntraMuros

Application mobile
d'information immédiate.
Téléchargement depuis

